



Enquête de sens

TONY DI MASCIO

Médiathèque municipale de Bagneux
todimasc@mairie-bagneux.fr

Tony Di Mascio est bibliothécaire responsable du secteur jeunesse et des partenariats extérieurs à la médiathèque de Bagneux. Il est également formateur et a été auparavant directeur de l'association Lecture Jeunesse.

La lecture de nouveaux résultats d'enquêtes sur les pratiques culturelles des publics laisse souvent perplexe. Je m'attacherai principalement ici à celles concernant les enfants et les adolescents, non seulement parce que c'est le public sur (et avec) lequel j'ai le plus travaillé, mais également parce que la différence entre ce qui ressort de leurs pratiques et les projections que font sur eux les bibliothécaires est caractéristique de la dichotomie entre l'offre proposée et la réponse à des besoins réels. On peut étendre ce hiatus aux publics adultes, mais le fait que les enfants soient mineurs (par définition), et donc globalement toujours plus ou moins encadrés (école, parents, équipements de loisirs), permet de rendre plus visible ce qu'on leur impose ou tente de leur imposer (même si internet et les portables leur donnent aujourd'hui une plus grande autonomie), et rend ainsi encore plus saillante la question de nos missions.

Ainsi, pour revenir au sentiment de perplexité évoqué au début de cet article, la dernière enquête en date qui porte sur la relation des 11-18 ans aux bibliothèques¹ n'apporte pas de révélations fracassantes par rapport aux enquêtes précédentes, les confirme ou les prolonge, et prône une offre de services proche de ce que propose l'Ifla² depuis longtemps³. On peut donc légitimement se demander pourquoi les dysfonctionnements de l'offre et le regard de jeunes sur les bibliothèques, déjà constatés ailleurs depuis plusieurs années⁴, se confirment encore

dans une enquête plus récente. Faut-il en conclure que rien ne bouge ou que le temps de mise en place de propositions plus adaptées aux publics, grâce à la meilleure connaissance que nous en avons, doit s'étaler sur une durée plus longue pour porter ses fruits ? Ou bien y a-t-il une résistance des acteurs, résistance qui reste à définir, à appréhender la diversité des pratiques actuelles ?

Un déficit de culture sociologique chez les bibliothécaires

Je proposerai pour ma part quelques hypothèses pour expliquer la pérennité de ces résultats. Il me semble, tout d'abord, que cela tient en grande partie à la réception de ces enquêtes par les bibliothécaires. Bon nombre des personnels en contact direct avec les jeunes et les adolescents, parfois depuis de nombreuses années, n'ont pas connaissance des enquêtes effectuées sur les publics dont ils sont pourtant les interlocuteurs au sein de leur établissement. Les équipes des médiathèques subissent un véritable déficit de culture sociologique. Mais comment se fait-il que ces enquêtes leur restent inconnues, alors qu'elles sont facilement trouvables et que ces bibliothécaires travaillent, par ailleurs, dans des équipes souvent nombreuses, ont des cadres supérieurs et des collègues missionnés sur les mêmes objectifs qu'eux ?

Une autre partie des professionnels connaît, elle, la plupart des résultats de ces enquêtes, par le biais de formations ou de journées d'études entre autres, mais développe une attitude assez étrange à leur égard. C'est

1. <http://editionsdelabibliotheque.bpi.fr/livre/?GCOI=84240100884420>
2. Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions. www.ifla.org
3. <http://archive.ifla.org/VII/s10/pubs/ya-guidelines-fr.pdf>
4. Martine Burgos, Nassira Hedjerassi, Patrick Perez, Fabienne Soldini, Philippe Vitale, *Des jeunes et des bibliothèques : trois études sur les*

sociabilités juvéniles, Bibliothèque publique d'information (Études et recherche), 2003.

une position proche du dogme et de la croyance : ils appréhendent les résultats des enquêtes comme un point de vue tolérable, mais qui n'est pas le leur. Ils n'ont donc pas à en tenir compte et peuvent continuer à mettre en place les mêmes types de médiation dont le peu d'effet est révélé depuis des années.

Nous en voyons les résultats, par exemple, dans les rapports des médiathèques avec l'Éducation nationale : toutes les enquêtes montrent que la trop grande proximité entre l'école et les médiathèques a des effets pour le moins ambigus (certains jeunes connaissent ainsi le lieu mais ne pérennisent pas leur fréquentation lorsqu'ils n'ont plus de besoins scolaires)⁵, voire proprement négatifs en ce qui concerne les adolescents, particulièrement ceux qui rejettent le système éducatif ou qui en sont exclus. Qu'à cela ne tienne ! On multiplie depuis des années les accueils de classes du primaire et les prix littéraires dans les collèges, en axant principalement ces actions sur la littérature au détriment, en passant, de tous les autres modes d'accès à la culture et au savoir. Comment se fait-il que des professionnels chevronnés mettent en place des actions qui desservent leurs objectifs mêmes et occultent ou refusent des informations qui pourraient pourtant les aider à mieux servir le public ?

La troisième position est peut-être la plus douloureuse pour les professionnels concernés : certains sont au fait des études sur les publics et voudraient pouvoir réfléchir à la manière de les appréhender et les transformer en actions, mais ils manquent d'outils, d'encadrement, de directives claires, et sont souvent pris en étau entre leur fonctionnement habituel et les pressions des partenaires institutionnels extérieurs ou intérieurs à leur collectivité ; toutes choses qui empêchent de prendre le temps de redéfinir son rôle et ses missions à un moment qui,

de surcroît, voit se modifier à toute vitesse les instances de légitimation⁶.

Les publics réels, oubliés des médiathèques

Bien entendu, cette typologie est sommaire et réductrice et mériterait d'être détaillée, mais elle permet néanmoins de comprendre certains aspects concernant le peu de prise en compte des publics réels au sein des médiathèques. Car ce manque d'intérêt et/ou ce désarroi face aux enquêtes globales empêche également de penser l'analyse plus précise des pratiques des publics qu'une médiathèque est censée toucher sur un territoire donné. Pour résumer ceci rapidement, avant de développer : les bibliothécaires revendiquent un service public mais n'arrivent pas à modéliser des services pour des publics. Or, ce que montrent les enquêtes, y compris celles concernant les pratiques des adultes⁷, c'est que, s'il y a une diversité de pratiques liées aux conditions sociales, à l'âge, à la génération à laquelle on appartient, au lieu où on habite, etc., nous constatons dans le même temps une revendication et une visibilité plus grandes de parcours individuels⁸ et une modification des modes de transmission.

Cela pose une question de fond sur la place des médiathèques dans le parcours culturel des individus : sont-elles capables de se mettre en position de rendre des services qui répondent aux besoins et demandes des usagers et non pas d'imposer un type de service qu'elles ont elles-mêmes défini selon des critères souvent peu compréhensibles pour les publics, au risque de voir ces derniers s'éloigner encore davantage des lieux culturels prétendument construits pour eux ? Pour ce

faire, comment les enquêtes peuvent-elles nous aider à penser la diversité de ces publics ? Il faut d'abord rappeler, comme le font d'ailleurs les sociologues lorsqu'ils livrent les résultats de leurs études, que ces enquêtes donnent avant tout les tendances générales qui doivent pouvoir être comparées, justement, à des pratiques locales ou individuelles. Il en ressort néanmoins des propositions utilisables pour cette comparaison : il semblerait intéressant de prendre davantage en compte, par exemple, quelques notions concernant les usages ainsi que les groupes d'appartenance pour appréhender les parcours individuels.

Dans *Les pratiques culturelles des Français*, Olivier Donnat dégage des résultats de l'enquête cinq grands rapports de la population à la culture et aux médias et un tableau des pratiques culturelles des Français croisant quatre milieux sociaux culturels et quatre générations. Il s'y résume clairement, par exemple, que l'usage des écrans ou du support papier n'est pas également partagé et que les pratiques féminines et masculines se différencient selon les milieux sociaux.

Dans *Les loisirs culturels des 6-14 ans*⁹, Sylvie Octobre propose, quant à elle, huit groupes correspondant à autant de pratiques culturelles repérées lors de l'enquête. On y découvre par exemple qu'une proportion non négligeable de jeunes (environ 10 % des enquêtés) se retrouve dans ce qu'elle nomme le groupe des « exclus » car ils sont « éloignés de toutes les formes de loisirs culturels ». Ces regroupements de pratiques par types d'individus peuvent-elles être le point de départ d'une réflexion sur une délimitation des publics et des services qu'on peut leur rendre dans le cadre d'une politique de lecture publique ? Comment les appréhender pour les rendre utilisables par rapport à des publics spécifiques

5. Bruno Maresca avec la collaboration de Christophe Evans et Françoise Gaudet, *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : attractivité, fréquentation et devenir*, Bibliothèque publique d'information (Études et recherche), 2007.

6. www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/Cprospective09-1.pdf

7. Olivier Donnat, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008*, La Découverte/Ministère de la Culture et de la Communication, 2009.

Les résultats complets de l'enquête 2008 sont consultables à l'adresse suivante :

www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr.

8. Bernard Lahire, *La culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*, La Découverte, 2004.

9. Sylvie Octobre, *Les loisirs culturels des 6-14 ans*, ministère de la Culture et de la Communication, direction de l'administration générale, département des études et de la prospective, La Documentation française (Questions de culture), 2004. www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/dc144.pdf

sur le territoire concernant la médiathèque dans laquelle on doit agir ?

La massification du loisir et du divertissement

Il faut préciser, à ce stade, que les enquêtes exposent globalement des pratiques et des modes d'accès à la culture et n'ont pas pour vocation principale de considérer ni juger ce que les gens en font : on peut aller à l'école et ne rien apprendre, on peut fréquenter la médiathèque sans jamais utiliser aucun des services proposés, on peut passer ses journées sur internet et y regarder des clips vidéo comme y lire de la philosophie. Néanmoins, là encore, les enquêtes exposent clairement le changement sociétal qui s'opère : la baisse d'une culture dite légitime (validée autrefois par l'école... et les bibliothèques ?) au profit de la valorisation d'une culture marchande et/ou de goûts plus personnels clairement revendiqués. En caricaturant, on pourrait dire que l'on est passé d'un discours prônant la démocratisation de la culture d'élite à la réussite de la massification du divertissement et du loisir.

Une véritable démocratisation ? comme s'interroge Sylvie Octobre. D'une certaine manière, certainement. En tout cas, il y a là, à l'évidence, des possibilités et une liberté d'action que d'autres générations n'ont pas forcément connues. Il ne faudrait toutefois pas se leurrer. Il reste néanmoins des inégalités d'accès et, sauf à croire que tout se vaut, il n'en reste pas moins que ce sont les milieux socioculturels les plus favorisés qui gardent le plus de cartes en mains, peuvent diversifier leurs pratiques et valident les discours actuels de la légitimité : un polytechnicien peut revendiquer de ne jamais lire et de prendre plaisir à regarder *Plus belle la vie*. Il n'est pas certain que pour une personne d'un milieu social plus défavorisé, ne jamais lire et regarder *Plus belle la vie* l'amène à réussir Polytechnique (ce qui n'est, par ailleurs, ni un but en soi ni forcément enviable).

Il se pourrait même que cette nouvelle légitimation de la diversité soit un piège encore plus grand pour ceux qui ne viennent pas de milieux où de nombreuses portes sont déjà ouvertes.

“Notre métier consiste avant tout à connaître la production éditoriale (aujourd'hui multisupport) et les besoins de nos usagers, et faire en sorte que ce que nous sélectionnons corresponde à la fois à leurs besoins, à leurs demandes, mais aussi au fait que nous sommes parfois les seuls à pouvoir rendre accessibles des contenus que la culture marchande occulte”

La culture dite légitime était difficile à atteindre, mais l'école permettait de la repérer et, malgré tous les pièges, quelqu'un qui n'avait pas toutes les clés pouvait y arriver : le but était clair. Aujourd'hui, alors que l'élite intellectuelle revendique les pratiques culturelles autrefois considérées comme populaires, pourquoi s'ennuyer à apprendre à l'école ou à diversifier ses pratiques lorsque le groupe auquel on appartient ne les légitime pas et n'éprouve pas le besoin d'y prétendre ? N'est-ce pas là une manière insidieuse de laisser les gens à leur place ? Ou est-ce une chance réelle de faire son propre parcours sans le poids de l'institution ? Mais pas forcément sans celui du groupe de référence, comme le montre Dominique Pasquier en reprenant l'idée d'une « tyrannie de la majorité¹⁰ ». Et les bibliothécaires doivent considérer toutes ces données à l'heure actuelle s'ils veulent se donner les moyens de réussir leurs missions

10. Dominique Pasquier, *Cultures lycéennes : la tyrannie de la majorité*, Autrement (Mutations), 2005.

en prenant en compte la mutation due aux nouveaux outils mis à disposition des individus. Ce qui pourrait être également l'occasion de réfléchir aux nouvelles problématiques de l'éducation populaire.

De la nécessité d'une réflexion sur les usages

Ce que montrent en creux les enquêtes, c'est qu'il nous faut donc, si nous voulons rendre un véritable service aux différents publics, réfléchir au rapport entre support et contenu, lieu et médiation, en partant d'une réflexion sur les usages. Qu'est-ce que cela veut dire ? Premièrement, être bien clair sur le fait que la médiathèque n'est ni l'école, ni la famille (ce que les jeunes revendiquent d'ailleurs) et qu'elle doit donc proposer des modalités d'accès à la culture différentes et complémentaires de ces institutions.

Deuxièmement, réfléchir aux accès les plus pertinents et adaptés pour accéder au savoir et aux loisirs sans juge-

ment a priori sur le support ni le lieu : internet ou un jeu vidéo peuvent être bien plus pertinents pour une découverte ou un apprentissage qu'un livre, et un animateur dans un centre de loisirs un bien meilleur médiateur qu'un bibliothécaire.

Troisièmement, penser en terme de possibilité de pratiques individuelles : un usager, jeune ou moins jeune, peut avoir alternativement, dans la même journée, envie de discuter en groupe avec des amis, trouver un lieu calme pour travailler, faire un travail collectif avec des collègues, écouter de la musique ou jouer à un jeu vidéo, envoyer des mails, avoir accès aux ressources proposées par la médiathèque ou d'autres structures, etc. Et tout cela, ou presque, est désormais possible avec un seul écran relié à internet. Comment penser alors ces services en diversifiant les supports et les lieux : il n'est pas obligatoire d'être à la médiathèque pour bénéficier de ces services mais le lieu même doit pouvoir offrir la diversité des espaces permettant ces usages.

Il faut donc que les bibliothécaires puissent redéfinir leur utilité au milieu de tous ces bouleversements. Certainement en revenant à un certain nombre de fondamentaux : notre métier consiste avant tout à connaître la production éditoriale (aujourd'hui multisupport) et les besoins de nos usagers, et faire en sorte que ce que nous sélectionnons corresponde à la fois à leurs besoins, à leurs demandes, mais aussi au fait que nous sommes parfois les seuls à pouvoir rendre accessibles des contenus que la culture marchande occulte. Il nous faut aussi constater que nous ne pourrions évoluer seuls. Le partenariat, la synergie entre tous les acteurs devrait être de mise : les publics autant que les institutions ont à construire ensemble de véritables projets cohérents. Pourquoi n'arrivons-nous pas à mettre en place des politiques documentaires communes avec les BCD¹¹ et les CDI¹² plutôt que de proposer des animations qui ne servent souvent, au final, que les plus convaincus ? Pourquoi ne profi-

tons-nous pas des compétences des partenaires et des publics en général pour constituer des fonds qui correspondent davantage à leurs besoins (par exemple en proposant à certains jeunes d'être nos référents sur des domaines qu'ils connaissent bien au lieu de leur proposer les inénarrables clubs de lecture) ? Pourquoi est-ce si difficile de mettre en place des formations communes entre plusieurs corps de métiers en contact avec les mêmes jeunes plutôt que de laisser chacun faire des stages dans son coin ?

Repenser le métier de façon pragmatique

Nous aurions besoin, aujourd'hui, non pas de recettes ou de trucs et astuces pour monter des animations, mais de véritables formations permettant l'aide à la réflexion et à la constitution d'outils pour utiliser les informations sur les publics et les adapter à nos environnements spécifiques. Non pas : « *Il faut faire une heure du conte et des accueils de classe dans tous les secteurs jeunesse* », mais « *quels moyens ai-je à ma disposition pour savoir ce qu'il faut mettre en place comme type de médiation dans le contexte qui est le mien pour satisfaire au mieux les besoins des publics ?* ».

Nous n'attirerons certainement pas beaucoup plus de monde dans nos médiathèques, à moins de changer radicalement notre image auprès d'eux, ce que nous n'avons pas réussi à faire malgré la multiplication des supports et des animations. Mais ceux qui y viennent sont globalement satisfaits et les autres ont à notre égard une indifférence polie bien que rarement hostile.

Le lieu correspond donc à un type de public, mais il y en a d'autres que nos compétences pourraient servir, que nous ne forcerons pas à venir à la médiathèque (cette idée a fait long feu) et qui pourraient néanmoins bénéficier d'une offre adaptée, grâce autant aux nouvelles technologies dont certains publics sont de forts usagers, qu'à une réflexion véritable de lecture publique sur un territoire.

Il reste à définir l'échelle pertinente pour cette réflexion : est-ce la

commune ? La communauté de communes ou d'agglomération ? Le département ? La région ? L'État ? Qui peut prendre en main cette coordination ? En avons-nous véritablement le désir ?

Les enquêtes nous invitent à rester modestes sur l'impact de nos actions. Elles appellent aussi à repenser notre métier d'une manière peut-être plus pragmatique qu'idéologique en se servant de ce qui a été fait, de ce que nous avons actuellement à notre disposition et de ce que nous entrevoyons des enjeux du futur. Nous avons jusque-là adapté ou tenté d'adapter l'arrivée de nouveaux supports (CD, DVD) et de nouveaux publics (les jeunes, en particulier) à nos méthodes. Il semblerait que les bouleversements technologiques actuels et les pratiques des publics qu'elles induisent nous obligent à en construire de nouvelles. C'est un bel enjeu, passionnant. Il ne faudrait pas passer à côté de cette chance en déplorant le bon vieux temps (qu'il faut néanmoins connaître) ou en laissant d'autres, par inertie ou manque de réaction, nous imposer leurs propres critères, qui risqueraient de nous éloigner du rôle essentiel que l'on peut encore jouer dans le parcours personnel des individus pour les aider à comprendre la société dans laquelle ils évoluent ou tout simplement leur permettre d'avoir accès à des ressources de qualité. Nous faut-il une enquête sur les bibliothécaires pour prendre conscience de nos pratiques et réagir¹³ ? ●

Août 2010

11. Bibliothèque centre documentaire.

12. Centre de documentation et d'information.

13. On peut, en attendant, lire ou relire : Anne-Marie Bertrand, *Bibliothécaires face au public*, Bibliothèque publique d'information (Études et recherches), 1995.